

Pourquoi voter UNSA le 6 décembre 2018 ?

10 Bonnes raisons !



1

L'UNSA est le seul syndicat à agir pour plus de justice et d'équité entre les personnels publics et privés, cadres et non-cadres, en revendiquant depuis plus de 10 ans l'attribution de la PVO pour tous. Ce combat est aujourd'hui gagné, dès 2019 la Direction étendra le dispositif de PVO à tous les personnels.

2

L'UNSA revendique l'attribution de 1% des résultats en direction de tous les salariés et fonctionnaires du Groupe CDC. Elle exige la mise en place d'un dispositif participatif.

3

L'UNSA est un syndicat créateur de droits.

En 2017, l'UNSA a proposé un projet d'épargne salariale (PEE/PERCO), négocié avec la Direction générale et signé avec le Directeur général de la CDC un accord à durée indéterminée qui s'adresse à tous les personnels.

Cet accord permet :

- » *De préserver un haut niveau d'indemnité de départ à la retraite pour les personnels publics et privés qui partiront dans les prochaines années (PERCO majoré à 300% pendant 5 ans et 2 mois d'IDR de droit commun pour tous).*
- » *Le maintien d'une IDR dégressive pendant 4 ans (2018-2021).*
- » *De mettre en place un dispositif pérenne pour tous les personnels particulièrement attractif pour les jeunes générations avec notamment un abondement annuel automatique sur le PERCO de 450 € dès 2022.*
- » *L'abondement de 150 % de l'intéressement dès 2018 pour tous, si celui-ci est versé sur le PERCO.*



4

L'UNSA se bat contre l'emploi précaire et obtient des résultats qui permettent de pérenniser, sous statut public ou statut privé, des dizaines de Contractuels de Droit Public (CDP). La signature de l'accord-cadre 2019-2021 devrait permettre de nombreux recrutements dans les mois à venir.

5

L'UNSA est la seule organisation syndicale à demander la mise en place d'une grille de qualification (emploi/rémunération) pour l'ensemble des personnels (salariés, fonctionnaires, contractuels) afin de fluidifier la mobilité interne et de rémunérer plus équitablement les personnels en fonction.

6

L'UNSA est un syndicat réformiste qui négocie et s'engage en signant de nombreux accords lorsque ceux-ci sont porteurs d'avancées sociales. Elle vient de signer l'accord-cadre pour la période 2019-2021. L'UNSA est une force de propositions qui n'hésite pas à porter haut et fort les attentes des personnels comme par exemple l'ouverture dès janvier 2019 de la négociation d'un plan d'aide aux départs sur la base du volontariat.



7

L'UNSA agit depuis des années pour que les personnels puissent choisir en toute liberté la façon de gérer leur temps de travail.

Ainsi elle a négocié, signé des accords et **obtenu** :

- » **La mise en place du télétravail et sa généralisation à toutes les directions de l'Etablissement public.**
- » **La suppression des EIS et la possibilité de venir travailler et voir son temps comptabilisé sur la plage d'ouverture des établissements.**
- » **La suppression du badgeage le midi.**
- » **La semaine de 4 jours.**
- » **La MATT.**



Aujourd'hui, l'UNSA demande que toutes ces mesures deviennent pérennes et figurent dans un accord QVT à durée indéterminée.

8

L'UNSA est un syndicat qui accompagne les personnels lors des réorganisations.

Elle vote en fonction des projets et non en fonction de considérations politiques ou de la couleur du Directeur général comme le font beaucoup d'autres organisations. Elle accompagne concrètement les personnels en exigeant un suivi dans les instances de concertation (CT - CHSCT et demain CUEP - CLU - CSSCT). Elle soutient individuellement les collègues en souffrance ou dans l'incertitude.

9

L'UNSA est un syndicat apolitique qui n'appelle pas à voter pour tel ou tel candidat à

l'élection présidentielle par exemple. Elle garde son indépendance et son autonomie, ce qui n'est pas toujours le cas de certaines organisations syndicales.

10

L'UNSA est un syndicat pragmatique qui définit ses revendications en interne avec ses adhérents.

Elle n'agit pas sous instructions d'une confédération. Elle informe régulièrement tous les personnels avec différents supports (site Internet, mails, bulletins d'information, guides thématiques spécifiques...). Elle privilégie la concertation plutôt que le rapport de force. Elle recherche à chaque fois que possible l'unité syndicale.

Afin de continuer à vous représenter comme nous le faisons depuis des années, d'agir à vos côtés pour défendre vos acquis et de conquérir de nouveaux droits lors des négociations à venir, donnez-nous les moyens de poursuivre notre action en votant massivement pour les listes présentées par l'UNSA.

Alors, du 29 novembre au 6 décembre 2018, votez UNSA dans les différents scrutins (CUEP - CLU - DPP - CAP - CCP). L'UNSA présente plus de 100 candidat(e)s, des femmes et des hommes de différents âges, issus de toutes les directions de l'Etablissement public et représentatifs des différents statuts.



Ne dispersez pas vos voix :
votez UNSA !
